

D'après le Dr *Lagneau*, la natalité illégitime de la France en général s'est élevée de 4.8 à 8.8 sur 100 naissances. En 1892, elle était de 28.2 à Paris, „Revue d'Assistance“, Février 1896.

### Mortinatalité.

Le rapport des mort-nés aux naissances générales (mort-nés inclus) a été dans le canton de:

	sur 100 naissances
1811 à 1820 . . . .	3.5
1821 „ 1830 . . . .	3.6
1831 „ 1840 . . . .	4.2
1841 „ 1850 . . . .	4.5
1851 „ 1860 . . . .	4.8
1861 „ 1870 . . . .	4.6
1871 „ 1880 . . . .	4.4
1881 „ 1890 . . . .	4.1

La mortinatalité a été en Suisse de 1866 à 1885 de 3.9 (Mouvement de population, 1885). En France, de 1856 à 1863, elle était de 4.3.

D'après le bureau fédéral de statistique, de 1876 à 1885 la mortinatalité est de 4.6 pour les naissances masculines et de 3.6 pour les naissances féminines. Les naissances légitimes ont donné dans le canton de Vaud une mortinatalité de 3.9, les naissances illégitimes de 6.9.

L'illégitimité de la naissance joue donc le plus grand rôle dans la mortinatalité, qu'elle double.

Le fait de la primiparité, les conditions pénibles de la grossesse, l'accouchement clandestin, l'absence des soins nécessaires à l'enfant et parfois l'infanticide, expliquent cette mortinatalité excessive des enfants naturels.

Les mesures préventives sont du domaine moral et comprennent tous les moyens d'amélioration des conditions sociales de la femme.

„Dans la mortinatalité d'un pays se réfléchit le sort des mères“, dit en 1878 le bureau fédéral de statistique, qui ajoute en 1879: „L'excès des plaisirs ou les travaux pénibles chez les femmes enceintes, la négligence, les exagérations de la toilette moderne, produisent non seulement des mort-nés, mais aussi des naissances prématurées, des enfants d'une vitalité chancelante et incapables de résister aux premiers dangers de la vie.“

La mortinatalité est souvent une conséquence des soins inintelligents donnés aux femmes et aux filles en travail par des personnes ignorantes ou par des matrones sans instruction. Il est donc désirable d'augmenter le nombre des sages-femmes capables. On l'obtiendra en relevant leur situation et en la rendant plus rémunératrice. Le taux de mortinatalité de la campagne ne dépassera plus celui des villes.

La cause de la mortinatalité plus considérable des garçons n'est pas encore connue.

Notre mortinatalité représente, de 1871 à 1890, la moyenne de la mortinatalité des cantons protestants (4.6 ‰). La mortinatalité des cantons catholiques paraît inférieure (3.1 ‰), parce que la statistique est probablement faussée, comme pour les suicides, par les idées confessionnelles.

### Mortalité générale.

La mortalité générale nous indique les perturbations du cours normal de la vie produites par les événements sociaux, par les grandes épidémies, par les années de misère et par les infractions aux règles de l'hygiène.

Nous avons relevé les décès annuels survenus dans le canton de 1803 à 1897 et la mortalité relative au chiffre de la population. Très élevée au début du siècle elle tend à s'abaisser d'une manière encourageante pour l'hygiène publique.

Ainsi de 1871 à 1875	la mortalité est de	24.4
„ „ 1876 „ 1880	„ „ „	22.3
„ „ 1881 „ 1885	„ „ „	21
„ „ 1886 „ 1890	„ „ „	20.3
„ „ 1891 „ 1895	„ „ „	20.2
„ en 1896	„ „ „	18.9
„ „ 1897	„ „ „	18.2

Quoique les oscillations de la mortalité marchent presque parallèlement avec la natalité, on peut cependant démontrer que le bénéfice de la diminution annuelle des morts prématurées n'est pas seulement due à la rareté des naissances mais qu'elle est la conséquence des meilleures conditions de vie, de la culture intellectuelle de la population, de la vulgarisation de l'hygiène et des efforts des autorités pour l'assainissement des habitations et des localités, et pour l'extinction des maladies transmissibles.

Les naissances ont toujours excédé les décès, sauf dans les années de 1819 et 1871 dans lesquelles le nombre des morts a de beaucoup surpassé celui des naissances. Nous avons recherché les causes de ces deux faits exceptionnels.

Le bureau fédéral de statistique ne mentionne que la mortalité exceptionnelle, en Suisse, des années de famine 1816 et 1817 et de l'année suivante ou „année de la mortalité des mendiants“.

Il nous a été très difficile de retrouver ce qui a occasionné la mortalité si élevée de 1819 (28.4 ‰). Les documents scientifiques faisant défaut nous avons fait appel aux souvenirs de quelques nonagénaires, mais sans résultat. Une seule personne, née en 1800, non mariée, se rappelait que son père était mort en 1819 d'une grippe pestilentielle.